



PAR COURRIEL

Québec, le 20 mars 2025

Gilles Gagnon
Ville de Baie-Saint-Paul
dg@baiesaintpaul.com



INFORMER

**Objet : Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
Questions complémentaires – DQ14**

Monsieur,



CONSULTER

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **24 mars 2025 à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



AVISER

Annie St-Gelais pour Mathieu Giroux
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

1. Le 4 mars 2025, l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix a déposé à la commission d'enquête un rapport final d'optimisation du projet (DA25) qui prévoit une nouvelle configuration du parc éolien impliquant 57 emplacements pour l'installation d'éoliennes plutôt que 68 comme le prévoyait la configuration présentée lors des séances publiques de la première partie de l'audience publique.
 - a. La commission note que selon cette nouvelle configuration, 4 emplacements seraient situés dans la zone dite « intermédiaire » visée par le Règlement sur les PIIA plutôt que les 7 prévues par la configuration précédente. Pourriez-vous nous confirmer si notre compréhension est exacte ? Est-ce que cette nouvelle configuration a une incidence sur l'autorisation municipale donnée par la résolution 24-12-519 du 2 décembre 2024, laquelle permet l'installation de 7 éoliennes dans la zone F-533?
 - b. De manière générale, est-ce que la Ville de Baie-Saint-Paul a des observations particulières à formuler en regard de la nouvelle configuration proposée?